

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITES

CONSEILS ET ASSISTANCES RHDS



LE CONTEXTE

Depuis le 11 mai 2020, la reprise progressive des activités à l'université est en cours.

Le strict respect des consignes sanitaires et des mesures de prévention sont des pré-requis indispensables pour garantir la sécurité de toutes et de tous.

Il convient de préserver l'ensemble des agents en portant une attention particulière aux personnes à risques, qui présentent des pathologies ou vivent des situations pouvant les rendre plus fragiles vis à vis de la pandémie actuelle.

Vous trouverez dans cette fiche pratique l'ensemble des dispositions prises par le Domaine Ressources Humaines et Développement Social pour vous accompagner.

L'ensemble de nos équipes, dont les services de santé au travail est mobilisé depuis le début de cette pandémie et le sera encore dans la période qui s'ouvre.



UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER



01 PERSONNELS A RISQUES

Dans l'intérêt de la santé des plus fragiles d'entre nous, les agents concernés par une situation à risque doivent prendre contact dès que possible avec le médecin de prévention.

La médecine de prévention a pour mission d'éviter toute altération de l'état de santé des personnels du fait de leur activité professionnelle, dans la préservation du secret médical.
Elle est à l'écoute des agents pour toutes questions médicales et sanitaires.

La médecine de prévention assure le lien avec les services compétents et la hiérarchie de l'agent pour la mise en œuvre, le cas échéant, de préconisations.

• Pour le site de Toulouse :

Service de Médecine de Prévention du Personnel (SMPP)

Dr Laguerre : jacqueline.laguerre@univ-tlse3.fr
mettre le secretariat en copie du message :
smpp.secretariat@univ-tlse3.fr

• Pour le site d'Auch :

Centre de Santé au Travail en Gascogne

Dr Maillard

Tel : 06 08 41 57 55

• Pour le site de Castres :

Service Paritaire de Santé au Travail du Tarn

Dr Rouanet

Tel : 05 63 59 34 36

• Pour le site de Tarbes :

ASMT Prévention et Santé

Dr Lavaur

Tel : 05 62 93 81 81

Pathologies à risques :

Le Haut Conseil de Santé Publique considère que les personnes à risque de développer une forme grave d'infection à SARS-CoV-2 sont les suivantes :

- les personnes âgées de 70 ans et plus ;
- les patients aux antécédents cardiovasculaires : hypertension artérielle compliquée, antécédents d'accident vasculaire cérébral ou de coronaropathie, chirurgie cardiaque, insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV ;
- les diabétiques insulino-dépendants non équilibrés ou présentant des complications secondaires à leur pathologie ;
- les personnes présentant une pathologie chronique respiratoire susceptible de décompenser lors d'une infection virale ;
- les patients présentant une insuffisance rénale chronique dialysée ;
- les malades atteints de cancer sous traitement ;
- les personnes avec une immunodépression congénitale ou acquise :
 - médicamenteuse : chimiothérapie anti-cancéreuse, immunosuppresseur, biothérapie et/ou une corticothérapie à dose immunosuppressive,
 - infection à VIH non contrôlé ou avec des CD4 <200/mm³,
 - consécutive à une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques,
 - liée à une hémopathie maligne en cours de traitement,
- les malades atteints de cirrhose au stade B ou C de la classification de Child-Pugh ;
- les personnes présentant une obésité morbide (indice de masse corporelle > 40 kg/m²);
- les femmes enceintes.

Source :

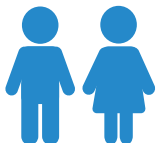
<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/coronavirus-qui-sont-les-personnes-fragiles>

02 DES SERVICES A VOTRE ECOUTE

Le Domaine Ressources Humaines et Développement Social (D-RHDS) de l'établissement met tout en œuvre pour assurer l'accompagnement social au travail de ses agents.

Il assure également une permanence pour répondre à toutes les questions relatives à la situation professionnelle pendant cette période : drhds@univ-tlse3.fr

Deux services spécifiques à destination des personnels restent disponibles à distance pendant la reprise progressive de l'activité de l'université.



Le service social des personnels

Valérie Poitrasson, assistante sociale, assure une relation à distance avec les personnels qui en ont fait la demande.

La mission de l'assistante de service s'inscrit dans un rôle d'écoute, d'information, de conseils, d'orientation, d'évaluation des problèmes et d'élaboration d'un plan d'aide et d'accompagnement, en vue de la résolution des difficultés rencontrées par les personnels.

A noter que dans le contexte sanitaire actuel, des contraintes sont à prévoir, notamment à cause de l'indisponibilité de certains services extérieurs (MGEN, Préfecture, CAF, services sociaux de secteur ou spécialisés, associations, etc.). Valérie Poitrasson est joignable par mail à l'adresse suivante : valerie.poitrasson@univ-tlse3.fr



Le service des Espaces d'Accueil et d'Écoute

En cette période de crise sanitaire, les agents de l'université peuvent se trouver confrontés à des situations professionnelles inédites de nature à générer pour certains du mal-être ou de la souffrance psychique.

L'université, en partenariat avec la MGEN, vous propose l'accès au Service des Espaces d'Accueil et d'Écoute.

Une équipe d'experts assure la prise en charge directe des appels téléphoniques. Les appels passés auprès du numéro de téléphone du **réseau PAS 0 805 500 005** sont transférés directement vers la plateforme PSYA, dédiée à l'accompagnement et au soutien psychologique.

La prise en charge téléphonique est sans rendez-vous et dans un cadre confidentiel.